



Ecole Élémentaire Les hirondelles
Place de Stalingrad
95 190 Fontenay en Parisis

Juillet 2018

☎ 01 34 71 17 05

0951116X@ac-versailles.fr

Liste du matériel scolaire individuel pour les CE2 pour la rentrée 2018/2019

Pour éviter aux familles des achats inutiles, voici la liste des fournitures scolaires individuelles que votre enfant utilisera pour la prochaine année.

Pour tous: un cartable assez grand et rigide (pas de sac "fourre-tout", dans l'intérêt du dos des élèves et des livres prêtés par l'école). Ces livres devront impérativement être couverts par les familles pendant la première semaine de classe.

Matériel nécessaire aux élèves de CE2

- 1 gomme, 1 crayon noir (12 environ pour l'année),
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 pochette de 12 crayons de couleur
- 1 pochette de 12 feutres
- 1 colle en bâton (12 environ pour l'année),
- 1 paire de ciseaux **à bouts ronds**,
- stylos à bille à pointe fine rouge, bleu, vert, noir (Pas de quatre couleurs),
- 1 agenda
- 3 cahiers 17x22, 96 pages
- 1 lutin 60 vues
- 1 ardoise effaçable à sec, effaceur et plusieurs stylos adaptés
- 1 compas (**avec blocage de bras**)
- 1 équerre,
- 1 double décimètre plat transparent (**non métallique**)
- 1 pochette 3 rabats 24x32
- 3 ou 4 boîtes de mouchoirs

Quelques fournitures supplémentaires pourront être demandées aux élèves à la rentrée

Ce matériel devra être de bonne qualité, sans luxe inutile.

La famille devra régulièrement **veiller à son entretien et son renouvellement tout au long de l'année.**

Il est vivement conseillé de marquer tout ce qui peut l'être.

Cette recommandation est également valable pour les vêtements et le cartable.

IMPORTANT: Il est rappelé que l'Assurance Responsabilité Civile individuelle - Accidents Corporels est obligatoire pour les activités dépassant les horaires habituels de la classe.

Il est recommandé aux familles de renouveler rapidement l'assurance des enfants si ce n'est déjà fait.

Nous vous conseillons de faire passer une visite médicale pour la piscine (cette visite médicale n'est pas obligatoire).

Les enseignants de l'école